

Ecole privée La Source

5 rue du Chanoine Ferré La Chapelle-Achard 85150 LES ACHARDS 02 51 05 64 67 direction@lachapelleachard-lasource.fr

Natation scolaire

Jeudi 2 septembre 2021



Les élèves de CM1 de la classe de Selvi profiteront de 8 séances de natation scolaire à raison d'une séance par semaine et ce <u>à partir ce Lundi 6 septembre et jusqu'au 15</u> novembre inclus.

Lu et pri	s connai	issance :
-----------	----------	-----------

Pour mettre en place ce cycle piscine, nous avons encore une fois besoin de vous! La nature de l'accompagnement sera uniquement la prise en charge d'un groupe dans l'eau. Le départ se fera de l'école à 13h50 pour un retour à l'école à 15h30.

La règlementation au niveau de l'encadrement est très stricte : pour chaque créneau, nous devons avoir, <u>au minimum</u>

<u>un bénévole agrémenté</u> (voire 2 en fonction des séances), en plus de Selvi, pour prendre en charge un groupe d'enfants dans l'eau. Ce bénévole doit être « **agrémenté** » pour un accompagnement dans l'eau. Cette formalité, très accessible, est assurée par un conseiller pédagogique de l'Inspection d'académie.



Les prochaines sessions d'agrément auront lieu le Jeudi 9 septembre à 18h à la piscine Aqualonne aux Sables le Mardi 14 septembre à 18h au centre aquatique de La Mothe.

Cet agrément consiste en un test d'aisance dans l'eau et un temps d'information : il faut compter environ 1h30 en tout. Le teste d'aisance comporte 4 étapes : départ en sautant ou en plongeant avec immersion,

déplacement dans une nage au choix sur 20m, passage sous un tapis ou une ligne d'eau en apnée puis récupération d'un objet au fond de l'eau à environ 1,5m de profondeur. Cet agrément reste valable tant que vous n'avez pas interrompu votre accompagnement pendant plus d'une année scolaire.

De plus, <u>pour tout accompagnement</u>, un extrait de <u>casier judiciaire</u> (bulletin n°3) vous sera demandé, merci donc de faire le nécessaire dès que possible, en ligne, si vous vous portez volontaire.

Si vous êtes intéressé ou connaissez quelqu'un qui peut l'être, n'hésitez pas à compléter le coupon cidessous ou à vous faire connaître auprès d'Anne-Lise.

Vous ne devez pas nécessairement avoir un enfant concerné pour nous accompagner, toutes les bonnes volontés sont les bienvenues! Bien entendu, un bénévole peut n'accompagner qu'une partie des séances. Par contre, chaque séance devra être accompagnée par 1 bénévole agrémenté, minimum. Si un jour, nous n'avons pas de bénévole agrémenté, nous n'emmènerons pas les enfants à la piscine pour la séance.

L'équi	L'équipe enseignante.	
NOM PRENOM :		
 est intéressé(e) pour accompagner des séances piscine dans l'eau et participera à la session d'agrément du Jeudi 9 septembre à 18h à Aqualonne 	<u>Signature</u> :	
ou du Mardi 14 septembre à 18h à la Mothe	 	
 est intéressé(e) pour accompagner des séances piscine dans l'eau et possède déjà l'agrément nécessaire. 		

Merci d'entourer ou surligner ci-dessous vos disponibilités d'accompagnement :

Lu 06/09 Lu 13/09 Lu 20/09 Lu 27/09 Lun 4/10 Lu 11/10 Lu 8/11 Lu 15/1	11
---	----

En fonction des disponibilités, un planning de bénévoles sera mis en place pour tous les besoins. Merci de nous indiquer <u>l'adresse mail</u> à laquelle nous pourrons vous envoyer ce planning :